



# Bilan de mi-mandat

Dossier Presse

Cergy-Pontoise, le 5 mars 2024

## À propos du Manifeste de Cergy-Pontoise

Le manifeste social et écologique pour Cergy-Pontoise est une initiative lancée en 2019 par les partis politiques de gauche et écologistes à Cergy-Pontoise, **Les écologistes (EELV)**, **Génération.S (G.S)**, **le Parti Communiste Français (PCF)**, et **le Parti Socialsite (PS)**. Il vise à promouvoir un développement durable et inclusif pour l'agglomération, en répondant aux défis environnementaux et sociaux contemporains. Ce manifeste représente notre engagement commun pour une agglomération qui place l'humain et l'environnement au cœur de ses priorités.. L'objectif de cette démarche était de réfléchir et d'élaborer de manière cohérente et partagée sur les champs de compétences de la CACP une vision et un programme intercommunal. Cette démarche, à notre connaissance, constitue une première en France lors des élections municipales et intercommunales de 2020.

En 2020 les partis initiateurs du manifeste ont souhaité prolonger la démarche du manifeste en proposant des mesures de mise en œuvre au dit manifeste. Ils ont

donc engagé un travail approfondi en ce sens, en relation avec plusieurs **têtes de listes et candidats-es de communes de Cergy-Pontoise** :

- Ensemble pour **Cergy** (Jean-Paul JEANDON),
- **Jouy**, ville d'avenirs! (Hervé FLORCZAK),
- **Maurecourt**-Vivre Ensemble (Joël TISSIER),
- **Pontoise** Écologique et Solidaire (Sandra NGUYEN-DEROSIER),
- Un nouvel élan pour **Saint-Ouen-l'Aumône** (Laurent LINQUETTE),
- **Vauréal**, partageons l'Avenir (Sylvie COUCHOT).

Le manifeste social et écologique pour Cergy-Pontoise est donc un ensemble de documents : **un manifeste d'orientation** et des **mesures de mise en œuvre**. Ce sont sur lesdites mesure que les candidates et candidats se sont engagés;

A l'issue des élections municipales et communautaires de 2020, le conseil communautaire a élu **Jean-Paul Jeandon président de l'agglomération** de Cergy-Pontoise au nom d'une majorité qui porte les mesures de mise en œuvre du manifeste social et écologique pour Cergy-Pontoise.

A l'occasion de la mi-mandat les 4 partis initiateurs du manifeste ont lancé une démarche de travail et d'évaluation des avancées du programme qu'ils ont initié à l'occasion des élections municipales et communautaires.

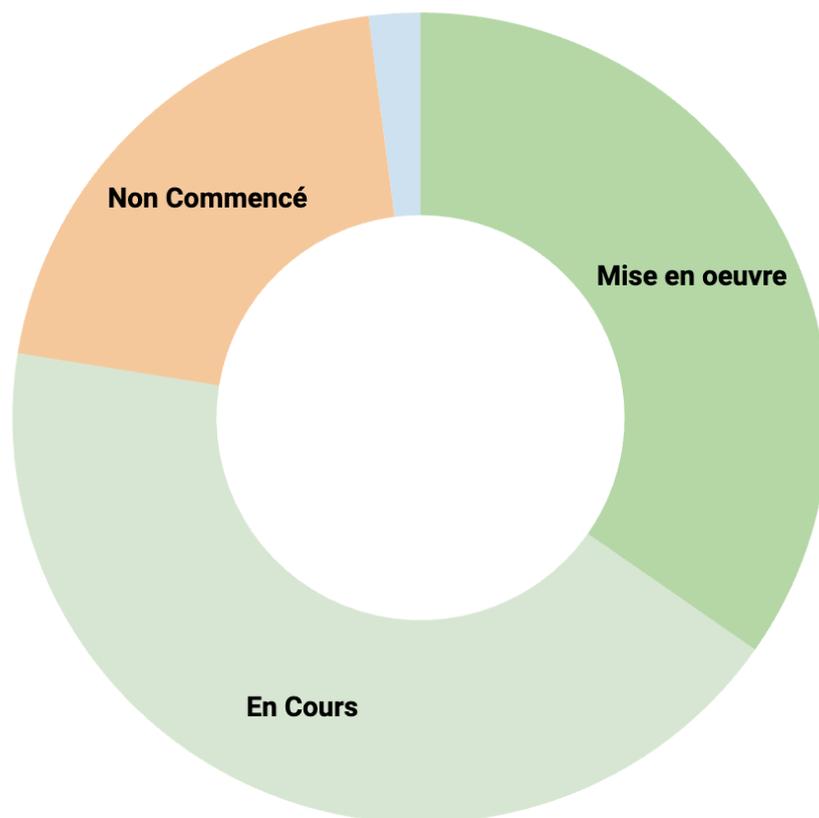
## À propos de la démarche



Les 4 partis se sont réunis depuis Octobre 2023 sur un format bi-hebdomadaire afin de dresser les bilan des **49 mesures de mise en œuvre**. Répartis en différents chapitres, chacune des mesures proposée a été revue et son évolution évaluée :

1. Urgences environnementales
2. Agir résolument pour la cohésion sociale
3. Repenser l'ambition territoriale
4. Mieux vivre au quotidien
5. Valoriser et animer l'agglomération
6. Raviver la démocratie intercommunale

## Evaluation des mesures de mise en oeuvre du manifeste



Il est apparu à cette étude que **78% des mesures étaient en cours ou mises en oeuvre** (35% mise en oeuvre, 43% en cours de réalisation).

Au sein de chacun des secteurs chapitres les mesures fléchées ont pu être évaluées afin de tirer un bilan plus spécifique et des perspectives sur les sujets suivants.

Nous ajoutons qu'au-delà des actions envisagées, d'autres ont été menées depuis le début du mandat selon les opportunités se faisant jour.

### Le Social

La question sociale est au cœur des préoccupations, confrontée à des défis majeurs dans l'actualité avec l'attaque de Valérie Pécresse sur les missions locales. Nous constatons le manque de consensus des communes quant à la remontée de la compétence et au besoin de travail collectif à l'échelle de la CACP sur les questions d'emploi. Nous, signataires du manifeste, rappelons notre attachement au PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) et pensons qu'une

solution communautaire est une nécessité pour répondre au mieux à cet enjeu de territoire.

## **La démocratie**

Dans le domaine de la démocratie, des efforts significatifs ont été faits pour renforcer les mécanismes participatifs, avec la mise en place de conseils et d'autres formes de consultations publiques. Le challenge réside désormais dans l'activation efficace de ces instances, notamment avec l'introduction du Conseil de Développement Local (CDL) et du Conseil Citoyen. Ces deux conseils, l'un réglementaire mais mis en place efficacement, et l'autre volonté politique de la CACP sont des mesures positives dont nous souhaitons la réussite. L'ambition de mettre en œuvre un budget participatif avant la fin du mandat actuel illustre également cette volonté de dynamiser la démocratie locale.

## **Le développement du territoire & la consommation foncière**

Sur le front du développement territorial et de la consommation foncière, nous assumons un débat ouvert entre nos organisations sur des approches divergentes de la stratégie d'urbanisation quant au développement économique. Certains d'entre nous plaident d'aller vers "zéro artificialisation nouvelle", tout en explorant la question des friches et des innoccupations, quand d'autres poussent vers une "artificialisation moindre" que celles prévue par les contraintes réglementaires avec des zones de compensation pour soutenir le développement économique sans compromettre les normes environnementales.

Nous sommes cependant toutes et tous d'accord pour dénoncer les annonces gouvernementales qui voudraient permettre de reculer sur les normes quant à l'artificialisation des terres.

## **Les mobilités**

La mobilité durable est une priorité, marquée par des avancées significatives dans le développement des pistes cyclables et le changement de DSP du réseau de Bus. Les comptages de la CACP ont montré que les déplacements à vélo ont doublé depuis le début du mandat.

Sur le RER le conseil d'agglomération a porté avec force une motion demandant l'amélioration du RER A et, en s'associant avec d'autres communes, a permis l'obtention d'un train supplémentaire à heure de pointe. Nous rappelons la

nécessité de mobiliser le territoire autour des besoins d'investissement sur la ligne afin de permettre d'augmenter le nombre de trains par heure.

Nous dénonçons la logique portée par la région présidée par Valérie Pécresse et par IDFM de pousser aux remboursements en raison du taux de retards importants de la ligne et demandons à ce que des investissements durables soient faits pour une amélioration globale des transports publics.

## **La transition énergétique**

Les avancées en matière de transition énergétique en lien avec le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) concernent par exemple le chauffage urbain (abandon du charbon et du fioul, classement ...) , le début de développement du photovoltaïque qui avance avec plusieurs projets en cours sur le territoire, la poursuite de la rénovation du réseau d'éclairage public (50% d'économie d'énergie) et la recherche de foncier pour développer la méthanisation (production de biogaz). Au-delà de ces premières avancées, un Schéma Directeur des Énergies est en préparation (volet gouvernance : étude réalisée sur l'opportunité et faisabilité de prise de compétence sur les réseaux de distribution d'électricité et de gaz - volet déploiement opérationnel d'installations : étude en cours). Enfin, le cofinancement du Service d'Accompagnement de la Rénovation Énergétique et la mise en place de subventions pour la rénovation énergétique de l'habitat par la CACP à hauteur de 6 millions d'euros sur 2023-2028 va dans le bon sens.

## **La santé**

L'état du système de santé sur le territoire de l'agglomération est préoccupant comme l'ont démontré différentes études. Cependant, ce sujet reste principalement de compétence communale, avec un débat ouvert entre nos organisations sur l'opportunité de son transfert à l'échelle de la CACP.

Nous voulons mettre l'accent sur la vocation sociale des centres de santé et la distinction avec les maisons de santé. Nous soulignons l'ouverture du centre de santé Denis Mukwege par la Ville de Cergy. Nous rappelons que toutes les initiatives connues de centre de santé ont été portées par des communes, par des regroupements de communes comme pour celui de Fosses ou par des départements comme la Saône-et-Loire, sans qu'aucune intercommunalité n'en ait porté un. Dans ce contexte nous souhaitons pousser à aller vers une solution portée par les communes ou des regroupements de communes, projet pouvant

être appuyés par des citoyens, le tout dans le cadre d'un schéma directeur de la santé porté par l'agglomération, pour mettre en avant la coordination et cohérence territoriale.

La situation de la santé mentale est très inquiétante avec la fermeture de services spécialisés. Nous appelons à une action renforcée et coordonnée. Nous rappelons la mise en place d'un conseil local de la santé mentale à la CACP.

L'exécutif de la CACP a entrepris un travail pour faire l'hôpital de Pontoise un CHU. Nous soutenons cette volonté sans naïveté sur la réalisation et sur les échéances d'un tel projet mais soutenons la volonté d'universitarisation des services hospitaliers de Pontoise en collaboration avec CY Cergy Paris Université.

## **Les Service Publics**

Le renforcement du service public est illustré par la reprise annoncée du réseau d'eau potable et sa mise en régie, confirmant une belle trajectoire et une volonté affirmée de remettre les services essentiels au cœur de l'action publique dès le début du mandat. La CACP a également renforcé le contrôle de l'exécution des DSP. Le début du mandat a aussi marqué la fin de la DSP Assainissement et reprise sous maîtrise publique via le SIARP. Cette démarche s'inscrit dans une vision de long terme pour garantir l'accès aux services de qualité pour tous les habitants de la CACP.

## **Contacts et infos utiles :**

Retrouvez le manifeste social et écologique pour Cergy-Pontoise et les mesures de mise en oeuvre sur : [www.manifeste-cacp.fr](http://www.manifeste-cacp.fr)

**Les Écologistes, Génération.S, Parti Communiste Français, le Parti Socialiste**

